

Association ACCOMPLIR

49, rue Saint-Denis Paris 1^{er} – www.accomplir.asso.fr – contact@accomplir.asso.fr – 01 40 28 06 21

Née dans le quartier des Halles en 1999, l'association ACCOMPLIR est ouverte à tous les habitants du cœur de Paris qui souhaitent agir pour mieux vivre dans ce quartier. ACCOMPLIR est une association d'action citoyenne, indépendante de tout parti politique et sans ambition électorale

Présentation de l'association ACCOMPLIR (Février 2012)

1) OBJET SOCIAL : citoyenneté et convivialité

« L'association ACCOMPLIR a pour objet d'améliorer la qualité de vie et la qualité de l'environnement des habitants du centre de Paris (quartier des Halles, quartier Montorgueil et environs). Ceci passe par le développement de la convivialité et la réalisation de projets concrets pour la vie du quartier, mais aussi par l'action citoyenne et la participation aux diverses formes de concertation sur tous les sujets qui peuvent concerner le quartier (projets urbains, aménagement et usage de l'espace public, équipements collectifs, bonne utilisation de l'argent public et maîtrise des coûts des projets menés par les pouvoirs publics, notamment dans le cadre de l'opération de réaménagement des Halles), et plus généralement par tous les moyens légaux, y compris l'action en justice. »

2) CONSEIL D'ADMINISTRATION

En 2012, le Conseil d'administration d'Accomplir se compose de : Géraldine André, Bernard Blot (trésorier), Barbara Blot (secrétaire), Elisabeth Bourguinat (secrétaire), Bernard Dubois, Anne Iacino (vice-présidente), Valérie Massia, Babeth Minne, Frédéric Ortun (webmestre), Julien Pauchet, Dominique Pelard, Gilles Pourbaix (président).

3) DÉMOCRATIE INTERNE

Notre légitimité repose sur un fonctionnement interne que nous essayons de rendre de plus en plus démocratique et participatif :

- respect rigoureux de nos statuts et de nos obligations légales ;
- le Conseil d'administration peut comprendre jusqu'à 12 personnes ; aucun membre du Conseil d'administration ne prend de rendez-vous individuel au nom de l'association : le plus souvent ce sont 2 ou 3 personnes qui y participent ; tous les courriers émanant de l'association sont soumis à l'ensemble du conseil d'administration ;
- outre l'AG statutaire, de nombreuses réunions ouvertes à tous les membres d'Accomplir sont organisées tout au long de l'année (environ une par mois), ainsi que des réunions de travail thématiques, pour étudier plus particulièrement certains dossiers ; lors de ces réunions, nous recourons systématiquement aux tours de table pour que chacun s'exprime, et au vote chaque fois qu'une prise de position n'est pas consensuelle ;
- « *On dit ce qu'on fait* » : toutes les réunions internes ou les participations à des réunions externes font l'objet d'un compte rendu, et le conseil d'administration rend également compte de toutes ses démarches aux adhérents ; en interne, tous ces comptes-rendus sont diffusés sur le groupe de discussion Internet, ouvert à tous

les adhérents qui le souhaitent ; en externe, l'association diffuse les informations qu'elle a recueillies via la *Lettre d'Accomplir*, la rubrique « nos dossiers » du site, les réunions publiques, les stands ;

- « *On fait ce qu'on dit* » : toutes les décisions prises en AG ou en réunion des membres d'Accomplir doivent être exécutées, sauf à être remises en cause par un nouveau débat ; la participation au conseil d'administration implique un engagement actif dans la vie de l'association ; les animations font l'objet de réunions de préparation puis de réunions de débriefing ; les tâches sont clairement définies, et réparties entre le nombre le plus important possible de membres de l'association.

4) NOTRE BILAN pour l'année 2011

N.B. : Notre rapport d'activité complet est disponible sur notre site, rubrique « Qui sommes-nous ? », puis « Bilans ».

Résumé du rapport moral 2011, sur la base des objectifs définis en janvier 2011 :

a) Suivi du chantier des Halles et de l'application de la charte « développement durable » de ce chantier, afin de faire respecter les intérêts des riverains et usagers du site

- une représentante assidue au comité de suivi de chantier des Halles, se fait le porte-parole des questions et plaintes des habitants
- participation aux 4 réunions publiques sur l'opération des Halles à la Bourse du commerce
- participation aux conseils de quartier, où nous diffusons des informations sur le chantier.

b) Lutter contre l'aliénation du foncier et de l'espace public des Halles, et contre la dérive programmatique, architecturale et financière du projet des Halles et obtenir sa modification pour le rendre plus conforme aux objectifs initiaux et à l'intérêt général, tout en soutenant la partie RATP du projet

- manifestation avec distribution de tracts lors de la présentation du projet Canopée à la presse internationale au pavillon de l'Arsenal
- contribution au livre de Dominique Foing, *Comptes et légendes de Paris*, particulièrement pour le chapitre consacré aux Halles et aux relations de la Ville avec Unibail
- recours au TA contre l'avenant de 28 % accordé à Berger-Anziutti pour la maîtrise d'œuvre de la Canopée. L'association a été déboutée, mais le Préfet d'Ile-de-France, que nous avons saisi et qui a déposé un recours très semblable, a gagné. La Ville va économiser au moins 2 M€, et beaucoup plus si l'on considère que cela aura servi de « signal » pour les autres entreprises qui auraient pu être tentées de solliciter le même genre d'avenants.
- recours au TA contre le protocole financier conclu entre la Ville et UNIBAIL-RODAMCO. Semi-victoire sur la vente des voies publiques : nous avons été déboutés mais il sera désormais très difficile à la Ville de procéder à cette vente et à Unibail de récupérer sa « rente à vie » sur les voies publiques du Forum.
- Victoire contre Ian Brossat dans le procès en diffamation qu'il nous a intenté, ce qui nous permet de conserver toute notre capacité d'expression, et éventuellement de critique, sur les projets municipaux.

c) Obtenir la relocalisation pérenne de la bagagerie et du centre d'animation des Halles, ainsi que la création d'un comptoir de prêt de livres pour les enfants

- l'association Mains libres a obtenu une promesse de relocalisation de la bagagerie rue Jean Lantier pour début 2014, une fois que l'immeuble aura été rénové.
- nous n'avons pas eu encore l'occasion d'agir vraiment sur le dossier du centre d'animation des Halles, mais notre démarche sur la vente des voies publiques va également s'appliquer à la vente du centre d'animation.
- Echec dans notre demande de création d'un comptoir de prêt de livres pour les enfants.

d) Obtenir un nouveau règlement des terrasses et étalages conforme à une utilisation harmonieuse de l'espace public et obtenir son application. Participer au comité de suivi des états généraux de la nuit et faire reconnaître le droit au sommeil des Parisiens. Lutter contre les nuisances sonores de jour comme de nuit. Réaliser des fiches pratiques à mettre en ligne pour indiquer aux gens quelles démarches ils doivent entreprendre face aux différents types de nuisances.

- Grâce à notre participation active au Réseau « Vivre Paris ! », nous avons pesé sur la rédaction du nouveau règlement des terrasses, non pas en obtenant de grandes avancées, mais en évitant le pire.
- En revanche, l'application de ce règlement s'annonce catastrophique,
- De premières actions en justice ont été lancées par l'un des membres du réseau, Les Droits du piéton,

- Le réseau a mené un lobbying intense contre le bruit festif nocturne : désormais, la presse mentionne presque systématiquement le mécontentement des riverains.
- Action particulièrement soutenue lors de l'opération Nuits capitales, avec retrait d'une phrase d'un blog de la Ville : « *C'est du 14 au 20 novembre alors si vous avez envie de passer des nuits calmes mieux vaut poser tout de suite votre semaine de vacances au fin fond de votre campagne préférée...* ».
- Nous avons réussi à mobiliser la Ville et la préfecture de police à propos de l'opération « Grrr Block Party » rue Montorgueil
- petites avancées sur les manifs nocturnes place des Innocents.
- Manifeste adressé par le réseau à de nombreux responsables européens concernant la délimitation de zones calmes (que nous jugeons dangereuse car elle laisse entendre que les autres zones sont « non calmes » et qu'on peut y faire ce qu'on veut).
- Courrier du réseau à l'ensemble des députés et aux ministres concernés, avec copie aux maires d'arrondissements parisiens et aux adjoints concernés, pour demander un groupe de travail parlementaire sur le renforcement des sanctions contre les terrasses.
- Echec, pour le moment, à réaliser des fiches pratiques sur les procédures à réaliser en cas de litige.

e) Trouver de nouvelles pistes pour maintenir les activités d'animation et de convivialité d'Accomplir dans le contexte du chantier

- maintien de nos deux vide-greniers des Halles, organisation pour la première fois du vide-greniers de la mairie du 2^e.

f) Soutenir concrètement les initiatives citoyennes ou conviviales prises par d'autres habitants ou associations du quartier et correspondant à nos valeurs

- pas beaucoup d'opportunités de ce type cette année, à l'exception de la fête de la place Goldoni organisée par le centre social La Clairière.

g) Suivre l'évolution du projet de la Samaritaine et veiller à ce qu'il soit conforme aux intérêts des habitants et à l'intérêt général

- recours au tribunal administratif contre la modification du PLU dans l'opération Samaritaine, conjointement avec Ensemble rue Baillet et SOS Paris.
- deux réunions de « conciliation » avec la direction de la Samaritaine et le numéro 3 du groupe LVMH, ainsi qu'un responsable juridique de la Samaritaine et notre avocat, mais sans grand effet.

h) Recruter des adhérents et les inciter à s'impliquer dans la vie de l'association ; étoffer l'équipe de distribution de la Lettre d'Accomplir

- effectifs stables (129 adhérents en 2011 contre 133 en 2010)
- toujours quelques difficultés à motiver les membres pour les distributions de la Lettre d'Accomplir

i) Poursuivre le travail de réseau avec d'autres associations parisiennes et nationales

- objectif pleinement atteint, avec notre participation au Réseau « Vivre Paris ! », au comité de suivi sur les Etats Généraux de la Nuit via le réseau, aux réunions de la Plateforme des Associations Parisiennes, au collectif Samaritaine, à l'organisation du grand prix de la Casserole Parisienne avec une dizaine d'associations, le lancement du « club des associatifs dynamiques » qui envisage l'organisation d'états-généraux de la concertation urbaine à l'automne 2012, les liens tissés avec les autres associations et acteurs du quartier au sein du comité de suivi du chantier des Halles.

A noter également :

- la publication de la *Lettre d'Accomplir*, avec 7 numéros (dont 2 doubles) en 2011, tirés à 1 600 exemplaires, auxquels viennent s'ajouter les 4 710 abonnés en version électronique.
- une visibilité médiatique exceptionnelle, avec 124 articles de presse ou émissions radio ou télé publiés en 2011 et évoquant Accomplir, le Collectif Samaritaine ou le Réseau « Vivre Paris ! ».

5) NOS OBJECTIFS pour l'année 2012

a) Etoffer l'équipe de distribution de la Lettre d'Accomplir

b) Lutter contre la vente de l'espace public des Halles et la dérive financière du projet de rénovation des Halles, tout en soutenant la partie RATP du projet et la réalisation des équipements publics annoncés

- c) Veiller à la relocalisation pérenne du centre d'animation des Halles avant que l'opération de vente du local actuel soit effectuée
- d) Participer au suivi du chantier des Halles afin de limiter les nuisances pour les riverains et usagers du site
- e) Suivre l'évolution du projet de la Samaritaine et veiller à ce qu'il soit conforme aux intérêts des habitants et à l'intérêt général
- f) Faire appliquer le nouveau règlement parisien des terrasses et étalages et obtenir la mise en conformité des autorisations illégales et l'adoption de sanctions plus dissuasives
- g) Participer au comité de suivi des états généraux de la nuit et faire reconnaître le droit au sommeil des Parisiens. Lutter contre les nuisances sonores de jour comme de nuit.
- h) Poursuivre le travail de réseau avec d'autres associations parisiennes et nationales
- i) Assurer l'organisation du vide-greniers de la rue de la Banque et des deux vide-greniers de printemps et d'automne dans le quartier des Halles
- j) Soutenir concrètement les initiatives citoyennes ou conviviales prises par d'autres habitants ou associations du quartier et correspondant à nos valeurs
- k) Participer à l'organisation des états-généraux de la concertation urbaine (octobre 2012)
- l) Faire des propositions pour le projet de la Poste du Louvre.

.....

BULLETIN D'ADHESION à l'association ACCOMPLIR pour l'année 2012

**A remettre ou adresser avec votre règlement, de préférence par chèque, au Trésorier :
Bernard BLOT – Attention nouvelle adresse : 134 avenue Gambetta 75020 Paris**

NOM :..... **Prénom :**

Adresse :

Adresse e-mail (si vous en avez une, cela nous permet de faire des économies pour l'envoi des courriers) :

.....

Tél. :..... **Portable :**.....

O J'adhère à l'association ACCOMPLIR, dont je partage les objectifs et le choix des moyens, et je joins ma cotisation **2012** de **15 €** par chèque à l'ordre d'ACCOMPLIR. L'adhésion me donne accès à la liste de discussion sur Internet et aux archives de l'association sur le site www.accomplir.asso.fr (rappel : vous pouvez à tout moment demander votre identifiant et votre mot de passe à elisabeth.bourguinat@wanadoo.fr si vous ne les connaissez pas ou si vous les avez oubliés).

O Je fais un don pour le fonctionnement de l'association :

15 euros 30 euros 60 euros autre :

SOMME TOTALE VERSÉE (adhésion + dons) =

O J'accepte que mon nom, mes coordonnées et éventuellement ma photo figurent sur l'annuaire des adhérents, qui sera diffusé par l'association uniquement à ses propres membres.

Date et signature :